

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, 30 c.  
Réclames, — 30  
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENT.

Saumur :  
Un an, 30 fr.  
Six mois, 16  
Trois mois, 8

Paris :  
Un an, 35 fr.  
Six mois, 18  
Trois mois, 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires ;  
A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33 ;  
A EWIG, Rue Flécher, 2.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

11 Juillet 1878.

## LA CONFÉRENCE DE BERLIN.

La nouvelle carte de la Turquie d'Europe paraît définitivement arrêtée par les plénipotentiaires du Congrès.

Le prince de Bismark semble avoir réalisé la partie de son programme qui consistait à diriger l'extension de l'Autriche du côté de l'Orient, à préparer pour l'avenir les compétitions entre les deux Empires russe et autrichien sur le terrain slave.

Nos lecteurs se rappellent certainement que nous avons, pendant cette année, indiqué bien souvent cette tendance de la politique du grand chancelier et sa volonté d'entraîner l'Autriche à reculer ses frontières du côté des provinces slaves. L'Angleterre n'avait pas à s'inquiéter beaucoup de ce nouveau mur mitoyen placé entre la Russie et l'Autriche.

Dans la Turquie d'Europe, le seul point qui l'intéresse, c'est le maintien des Dardanelles et du Bosphore entre les mains du Sultan, par conséquent la conservation de Constantinople avec un territoire suffisant pour justifier et sauvegarder cette capitale turque en Europe. C'est aussi l'extension de la Grèce sous son protectorat, et la prise de possession de quelque île considérable de la Méditerranée qui préoccupait l'Angleterre.

Mais l'intervention omnipotente du prince de Bismark pour imposer la paix sur le terrain européen rencontre quelques difficultés du côté de l'Asie.

L'Angleterre trouve assez dangereux pour ses intérêts de laisser à la Russie un magnifique port qui, avec l'extension de la marine russe, pourrait faire de Batoum le débarcadère d'une armée moscovite à destination des Indes. La Turquie comprend aussi tout le danger pour elle de cette installation de la

Russie au port de Batoum, et certainement elle fera les plus grands sacrifices au profit de l'Angleterre pour conserver ce port de mer de Batoum à l'extrémité de la mer Noire.

L'abandon de ce port placerait la Turquie dans la dépendance de la Russie, même en Asie.

Sa possession définitive remplacerait, dans un très-prochain avenir, la neutralisation projetée.

L'influence de M. de Bismark ne peut avoir d'action et ne peut s'exercer, pour Batoum, que sur la Russie.

L'Angleterre ne cédera pas aussi facilement sur cette question, et elle sera certainement bien soutenue par la Turquie.

Batoum est le point noir qui menace la conclusion de la paix.

C'est la question que lord Beaconsfield a réservée pour donner satisfaction à l'opinion publique en Angleterre.

Les Anglais, qui sont très-pratiques, n'admettent guère que leurs plénipotentiaires se retirent les mains vides, et se contenteront d'avoir fait au Congrès les affaires de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse, sans avoir obtenu un résultat qui réponde aux sacrifices faits pour les armements.

Il paraît que la solution des difficultés relatives à la Grèce serait aussi ajournée après le départ des plénipotentiaires.

Quant à l'indemnité de guerre, si exorbitante, et qui contient des germes trop évidents de conflit, il paraît que l'on renonce à la résoudre.

Comment croire que le Congrès a réellement assuré l'œuvre de la paix si de semblables questions sont ajournées ou passées sous silence ?

Et les intérêts des créanciers de la Turquie, que deviennent-ils lorsque la Turquie démembrée se trouve autorisée à dire qu'elle ne peut point supporter la totalité des charges alors qu'elle n'a plus la totalité des revenus ?

En réalité, on sera bientôt forcé de reconnaître que le Congrès n'a rien résolu définitivement, et que c'est bien à tort qu'on lui a

donné le nom de Congrès, alors que les événements démontrent que ce n'était qu'une conférence qui ne possède certainement pas l'autorité et le caractère d'un tribunal arbitral européen.

Il n'y avait de certitude pour la paix, dans les travaux de cette Conférence, qu'autant que toutes les questions litigieuses eussent été résolues.

L'on voit bien que certains plénipotentiaires ont profité de cette réunion pour faire les affaires de leur pays, mais qu'ils se sont assez peu préoccupés de l'intérêt général.

On trouverait dans le passé bien peu d'exemples d'un semblable Congrès, et il est à craindre que la Conférence de Berlin se sépare sans avoir consolidé la paix, sans avoir écarté toutes les causes de conflits.

Nous avons dit depuis longtemps que cette réunion de plénipotentiaires à Berlin, sans préparation suffisante, pourrait bien dégénérer en simple *parlotte*, sans conclusion générale et définitive.

Les plénipotentiaires se sépareront une première fois sans qu'un traité de Berlin ait reçu l'unanimité de leurs signatures.

On ouvrira l'année actuelle du Congrès en chargeant ces commissions de continuer les négociations.

Par conséquent, tout restera provisoirement en suspens avec toutes les éventualités que peuvent faire naître certains refus, certaines protestations.

Et il n'est pas encore certain que le travail des commissions assure la rédaction et la signature d'un traité définitif.

Le langage des journaux républicains les plus sérieux démontre combien nos prévisions étaient fondées et signale l'impéritie et l'incapacité diplomatiques qui ont caractérisé l'attitude de la France au Congrès.

Le journal la République française tient maintenant sur la politique extérieure à peu près le même langage que faisait entendre l'Assemblée nationale avant l'ouverture de la Conférence de Berlin.

Le journal républicain proclame l'insuffi-

sance de nos plénipotentiaires français, et il les accuse sévèrement de n'avoir pas su défendre les traités de 1856.

Que sera-ce donc lorsqu'apparaîtront les déplorables conséquences de la trop célèbre diplomatie intitulée : RIEN ! RIEN ! RIEN !

## L'INCIDENT ANGLAIS AU CONGRÈS.

La déclaration que M. Cross a faite à la Chambre des communes, et que nous avons donnée hier, explique l'attitude de l'Angleterre au Congrès.

L'Angleterre, nation de marchands, ne pouvant sauver la Turquie, et ne voulant pas se battre seule contre la Russie, a préféré un marché où elle se faisait une part. Elle a tout concédé à Saint-Petersbourg, à la condition de prendre pour elle-même une compensation, et, en fin de compte, c'est le sultan, dont elle se faisait le protecteur, qui paie les frais de l'arrangement.

Expliquons ce qui s'est passé ; nous en examinerons ensuite les conséquences.

Le traité signé entre la Porte et l'Angleterre est du 4 juin, par conséquent antérieur à l'ouverture du Congrès. Il était déjà négocié et décidé quand lord Salisbury signait à Londres avec le comte Schouvaloff ce fameux Mémoire si surprenant pour le public, qui n'était pas dans le secret. Il était fait en prévision du cas où la Russie obtiendrait un agrandissement en Asie : l'annexion de Kara, Ardahan et Batoum y était même prévue.

Or, au Congrès, les plénipotentiaires anglais n'ont fait aucune difficulté de consentir à la cession de ces territoires à la Russie, comme ils y avaient déjà consenti par le Mémoire. C'était donc pour eux un moyen de rendre leur traité définitif et exécutoire. En résumé, ils donnaient pour avoir un prétexte de prendre.

Il est facile de deviner que l'accord était fait d'avance avec la Russie, et qu'on n'est allé au Congrès que pour faire sanctionner par l'Europe une convention arrêtée par les

## Feuilleton de l'Echo Saumurois.

### UNE SURPRISE

ANECDOTE A PROPOS DES FEMMES INSTRUITES.

Un des hommes les plus sages de notre temps, B..., disait un jour, au sujet des femmes qui aiment à s'instruire :

« Je ne conçois pas que personne puisse les blâmer, si elles restent modestes, si elles ne font point parade de ce qu'elles savent, et surtout si, tout en acquérant une instruction saine et solide, elles n'ont point négligé d'apprendre tout ce que doivent savoir les femmes. »

Et, comme on le pressait de développer sa pensée, il ajouta :

« J'entends que plus une femme tient à orner son esprit de connaissances littéraires, historiques ou autres, dans une mesure convenable, plus elle doit avoir à cœur de pouvoir prouver à l'occasion

qu'elle est, par exemple, tout aussi bonne femme de ménage que la dernière des ignorantes.

« Sans doute, il se rencontre des femmes nées dans la fortune ou dans l'aisance, qui ne sont pas beaucoup plus capables de lire un livre sérieux et d'en profiter, que de bien gouverner une maison et, au besoin, de s'acquitter des devoirs intérieurs les plus indispensables.

« Ce qu'on doit leur souhaiter, c'est que jamais le malheur ne les réduise à s'avouer amèrement qu'elles seraient aussi inhabiles à gagner leur vie comme institutrices, caissières ou autrement, qu'à bien préparer la nourriture ou à confectionner les vêtements de leurs maris et de leurs enfants.

« On a comparé assez justement ces personnes à de jolis ballons, légers, brillants, fort agréables à la vue, mais qu'un coup d'épingle peut faire tomber subitement à plat sur le sol, où ils n'ont plus que l'aspect le plus misérable.

« Dans cette question de l'instruction des femmes, on ne saurait songer à cette sorte de personnes : elles sont hors de cause.

« On ne peut opposer les unes aux autres que, d'une part, celles qu'on appelle ironiquement et souvent avec injustice des « bas bleus », et, d'autre part, celles qui, dépourvues d'instruction, sont du moins expérimentées en tout ce qui se rapporte au bien-être de la vie de famille, dans toutes les conditions possibles de l'existence.

« S'il fallait absolument choisir entre ces deux classes, la plupart des hommes n'hésiteraient pas à demander leurs compagnes à la seconde. Mais on ne peut guère dire qu'il y ait en réalité deux classes aussi nettement tranchées, et il est assez rare, dans notre temps, qu'une jeune fille, si riche soit-elle, n'ait pas à cœur d'acquiescer au moins quelque connaissance des travaux du ménage, ne fût-ce qu'afin d'être en état, lorsqu'elle sera maîtresse de maison, de commander et de diriger ses servantes.

« En somme, la règle est celle-ci pour toute femme qui veut échapper à une critique sérieuse : — Il faut à la fois savoir le plus et savoir le moins. »

On me racontait dernièrement une aventure qui me semble bien se rapporter à cet ordre d'idées.

Un jour d'automne, une nombreuse société était réunie dans le château du comte de M...

La journée s'était passée en promenades charmantes, en divertissements agréables ; le dîner, exquis, avait été animé par une conversation intéressante, et les dames avaient pu y prendre part sans forcer les hommes à la faire descendre à des frivolités.

Avant de se séparer, on fut unanime pour exprimer le regret qu'il fût difficile de se réunir plus souvent.

Deux mois environ s'écouleront.

Un jour, la comtesse, assise à son piano, fut avertie par une femme de chambre que l'on voyait venir de loin par la grande avenue deux équipages.

— Des visites, se dit la dame étonnée, à trois heures ! Il faudra inviter ces personnes à dîner, et nous n'avons rien à leur offrir.

Or, il est à remarquer ici que le château du comte de M... est situé à une distance assez considérable non-seulement d'une ville, mais de la plupart des autres maisons de campagne.

— Encore une autre voiture, observa la camériste.

— Trois !

— Si Madame veut bien regarder, elle pourra bien dire quatre et cinq.

— Eh ! vraiment, il y a quelque événement extraordinaire. Où est M. le comte ?

— A la serre.

— Envoyez dire que je le prie de venir au plus vite.

Le comte arriva au moment où déjà les dames parées et leurs cavaliers montaient les degrés du perron.

Son étonnement était égal à celui de la comtesse ; il cherchait à comprendre ce rendez-vous que tant de personnes paraissaient s'être donné chez lui, quand tout à coup, se frappant le front, il s'écria :

deux puissances et imposée par elles au sultan. Le Congrès n'a été qu'une mise en scène pour masquer cette entente.

Il ne faut pas s'y tromper. Comme nous le disions déjà ces jours-ci, le Congrès est plus funeste à l'empire ottoman que ne l'était le traité de San-Stefano. Le traité de San-Stefano le réduisait à l'état de puissance asiatique, le Congrès va plus loin, il le partage; la Turquie ne sera désormais qu'une expression géographique.

Le protectorat de l'Angleterre sur les provinces d'Asie ne les enlève pas au sultan, dira-t-on. Cette espérance n'est qu'un leurre. Le protectorat est un moyen déguisé d'arriver prochainement à une prise de possession.

Par son traité, l'Angleterre obtient Chypre qui va devenir pour elle une position militaire de premier ordre dans les eaux du Levant; avec Gibraltar et Malte qu'elle possède déjà, elle régnera en maîtresse dans la Méditerranée depuis les côtes d'Espagne jusqu'à Beyrouth et Damas. Par le canal de Suez enfin elle commande l'Egypte qui avant peu sera son fief.

Appuyée sur ces stations navales, n'aura-t-elle pas en quelques années converti son protectorat des provinces d'Asie en une véritable souveraineté? Elle va y fonder des comptoirs, des établissements commerciaux; le moindre prétexte lui suffira pour y créer des postes militaires. Une fois son drapeau planté sur un territoire, nous savons comment procède l'Angleterre; nous avons vu son système mis en pratique avec les Indes. Avec la force et surtout avec l'argent, avec l'esprit aventureux de ses émigrants qui se substituent peu à peu à la population des pays occupés, elle se crée facilement des royaumes nouveaux. C'est ainsi que se sont formés un à un les riches fleurons de sa couronne.

Le plan actuel de ses hommes d'Etat se révèle tout entier par le traité du 4 juin. A l'influence russe l'Angleterre abandonne volontiers les provinces de la Turquie d'Europe; elle garde pour elle la Turquie d'Asie, depuis la vallée de l'Euphrate jusqu'à la mer Rouge, pour ne pas dire jusqu'au Nil.

Que lui importent maintenant la Bessarabie, la Bulgarie, la Roumélie? Elle en fait bon marché. Elle a du reste pour surveiller la Russie, comme une sentinelle avancée, l'Autriche, qui de la Bosnie va tendre peu à peu vers la mer Egée et se mettre en travers des ambitions moscovites.

Qu'on ne s'étonne plus de ses larges concessions au czar Alexandre; elle peut donner, quand elle se taille dans le morcellement de l'empire turc une si belle part.

Dimanche, au dîner de Sans-Souci, lord Beaconsfield et le comte Schouvaloff ont pu avec joie choquer leurs verres: ils venaient la veille de se partager l'Orient!

Nous ne savons ce qu'ont pensé ce jour-là nos plénipotentiaires. S'ils ont compris ce qui se passe en Europe, s'ils ont senti au milieu de cette fête ce qu'était le rôle de la France, nous les plaignons sincèrement, car un cruel serrement de cœur devait les étouffer.

— A quel jour de mois sommes-nous? quelle est la date?

— Le 21 octobre!

— Eh! mon Dieu, qu'ai-je fait! C'est toute notre société des environs qui vient célébrer votre fête, ma chère amie. A notre dernière réunion, au moment du départ de nos invités, j'avais profité d'un moment où vous ne pouviez pas m'entendre pour les prier de vous faire cette surprise aujourd'hui, le 21, jour de Sainte-Ursule, en convenant qu'il n'y aurait aucune invitation écrite, afin d'éviter toute indiscretion. C'était fort bien imaginé, je crois, et je comptais moi-même, plusieurs jours à l'avance, secrètement faire tous les préparatifs nécessaires pour le dîner et la soirée. Mais, hélas! j'ai tout oublié: je suis impardonnable...

— Vous savez, mon cher ami, que, comme nous avons décidé de partir à la fin du mois, nous n'avons aucune provision d'hiver.

Elle n'avait pas achevé ces mots que le premier flot des invités était à la porte du salon, suivi de près par plusieurs autres: c'était une grande marée montante.

(A suivre.)

## Chronique générale.

On lit dans les *Tablettes d'un Spectateur*:

« Nous avons déjà fait connaître la triste impression que le Maréchal et les ministres avaient ressentie contre M. Waddington, au sujet de la convention anglo-turque relative à l'île de Chypre. Nous croyons savoir qu'elle a donné lieu avant-hier à une vive discussion au conseil des ministres, et deux collègues de M. Waddington, dans les conseils du gouvernement, loin d'approuver la savante diplomatie de notre ministre des affaires étrangères depuis son arrivée au Congrès de Berlin, l'ont au contraire vivement blâmé. »

### LE COUP DE GRACE.

Les chefs des différents groupes de la gauche sont très-vivement impressionnés du résultat du Congrès de Berlin. C'est l'effacement et l'isolement de la France en Europe, de la France républicaine privée d'alliances.

Mercredi prochain, à la dernière séance de la commission du budget, M. Gambetta exposera à ses collègues ses vues et ses intentions au sujet de la politique extérieure.

M. Waddington et M. de Saint-Vallier vont être très-vivement attaqués pour leur manque d'énergie.

Un des principaux membres du parti républicain disait avant-hier soir: *Le traité de Berlin est le coup de grâce donné à la République en France.*

Nous lisons dans l'*Assemblée nationale*:

« On sait notre opinion sur les caprices du suffrage universel, et ce n'est certes pas le résultat connu des élections du 7 juillet qui nous porterait à la modifier ou à la rétracter. »

« La foule inconsciente qui avait voté avec entrain tous les plébiscites de l'Empire suit aujourd'hui, avec la même docilité, d'autres chefs et une autre bannière. Cette mobilité, qui est l'essence même du vote populaire, a été la même dans tous les temps (*aura popularis*). On peut donc en prévoir les soudains revirements, et l'on ne doit jamais ni trop espérer ni trop désespérer de cette inconstante et dangereuse institution. »

« Peut-être même, dans les circonstances où nous sommes, en présence d'une administration qui malgré ses protestations de rigide neutralité n'a rien négligé pour faire réussir ses candidats, peut-être faut-il s'étonner que quelques candidatures conservatrices, si odieusement calomniées par la presse radicale, soient parvenues à se faire accepter par des collèges électoraux. »

« Honneur à ces collègues qui ont su résister à l'action corruptrice de ces feuilles mal-saines qui préchent ouvertement dans les campagnes les doctrines les plus subversives, excitant les électeurs contre les vrais libéraux qu'elles font passer pour des réactionnaires ou pour des radicaux. Sous la pression d'une administration hostile, et d'une propagande plus hostile encore, il faut, disons-nous, s'étonner d'apprendre que MM. le baron Jérôme David, Delafosse, Trubert et le comte d'Espéuilles ont pu triompher de tant d'embûches, et que la plupart des candidats conservateurs ont obtenu d'imposantes minorités. »

« Pour nous, qui connaissons l'incurable apathie des conservateurs comparée à l'in-fatigable activité des radicaux, nous ne pouvons que féliciter et remercier les électeurs qui, en nommant des hommes d'ordre, ont compris qu'il est temps de mettre un frein à cette Révolution qui se fait agneau comme en 1789, en débutant, et deviendra tigresse comme en 93, si on partage l'aveuglement des Girondins du jour, et si, comme l'ont fait M. Thiers et ses disciples, on l'amnistie d'avance après l'avoir si souvent et si justement réprouvée et condamnée! »

### LE DOUBLE ÉCHEC DE M. GAMBETTA.

Le triomphe électoral de M. le comte d'Espéuilles et le succès remporté par M. Guillot, radical, contre M. Voëgeli, constituent un double échec pour M. Gambetta et la République opportuniste.

M. Gambetta s'est rendu, avant les élections du 14 octobre, dans la Nièvre; il y a prononcé des discours, promis des places pour assurer le triomphe de M. Gudin, son

candidat. M. Gudin fut battu par M. d'Espéuilles, et, pour punir le suffrage universel d'avoir méconnu les ordres de M. Gambetta, la majorité républicaine de la Chambre invalida le député conservateur de la Nièvre.

Les électeurs de la Nièvre n'ont pas courbé le front devant ces menaces, et encore une fois ils viennent d'élire M. d'Espéuilles contre le malheureux candidat de M. Gambetta.

Dans l'Isère, M. Voëgeli, ancien fonctionnaire du 4 Septembre, était chaleureusement soutenu par le journal la *République française*, qui déclarait que M. Voëgeli « avait de » puis de longues années rendu les services » les plus intelligents, les plus dévoués à la » cause républicaine. » Les républicains de l'Isère ont dédaigné les conseils de M. Gambetta: à M. Voëgeli, républicain opportuniste, ils ont préféré le citoyen Guillot, radical, patronné par M. Rochefort... Décidément l'étoile de M. Gambetta pâlit!

On annonce la mort de M. le général de Waubert de Genlis, ancien aide de camp de Napoléon III.

Sorti de l'état-major, le général de Waubert avait fait sa carrière en Afrique. Il avait été l'aide-de-camp du maréchal de Saint-Arnaud dans la campagne de la Kabylie.

Son frère avait été tué à la tête de son régiment à la bataille de Solferino.

Avant de mourir, le général Waubert a exprimé le désir qu'aucun honneur militaire ne lui fût rendu.

## EXPOSITION UNIVERSELLE.

Nous avons vu, parmi les appareils de sauvetage exposés sur le quai du Champ-de-Mars, un appareil qui mérite d'attirer l'attention. Il fournit le moyen d'amarrer très-solidement une échelle de corde aux fenêtres d'une maison dont l'escalier est envahi par les flammes, et cela en deux minutes.

L'appareil se compose d'une arbalète à portée graduée au moyen de plusieurs crocs d'armement, d'un projectile ou bobine métallique autour de laquelle est entourée une trentaine de mètres de fil écoré; une bobine en bois contenant 30 mètres de corde; enfin, un crochet aplati en fer portant une échelle de corde, un descenseur ou tout autre appareil de sauvetage. Ce crochet permet un amarrage instantané et très-solide aux fiches de la croisée et aux gonds de la persienne.

Cet appareil est dû à M. Dupuy, constructeur à Alais (Gard).

— Il y a deux jours, on a fait fonctionner, pour la première fois, l'appareil de l'ascenseur de la tour de gauche du palais du Trocadéro. Le premier essai a parfaitement réussi.

Néanmoins, ce n'est que vers le 15 du présent mois que cet ascenseur pourra être mis en service pour le public.

— Puisque nous parlons d'ascension, en voici encore une d'un autre genre que le public va pouvoir faire: c'est l'ascension dans la tête de la Liberté.

En effet, on vient d'achever, dans l'intérieur de la statue commémorative de l'indépendance des Etats-Unis, un escalier en fer ou en fonte de 43 marches pour permettre aux visiteurs de monter jusqu'à la hauteur des yeux dans cette tête colossale.

— On vient de placer dans une partie inoccupée de l'aquarium marin un modèle en miniature du parc aux huîtres d'Arcaçhon, qui est une petite merveille d'exécution et de fini.

Avant-hier est arrivé au quai d'Orsay, venant du Havre, un nouveau bateau chargé d'eau de mer, ce qui a permis d'achever de garnir tous les bacs de l'aquarium marin. En même temps, on a rempli un des quatre grands viviers de côté et l'on a aussitôt placé une grande quantité d'huîtres.

## Etranger.

Londres, 10 juillet.

Voici une bien importante nouvelle: Il y a une seconde convention avec la Turquie

pour le règlement de la question hellénique, l'apaisement de la Crète et la répression des troubles dans l'Albanie. On s'attend à une nouvelle surprise de la part de lord Beaconsfield.

Les déclarations les plus rassurantes ont été faites par le Foreign-Office au gouvernement français relativement à Chypre.

Rome, 10 juillet.

Fureur indescriptible au Quirinal contre l'Angleterre. Je sais de source certaine que des préparatifs se font pour l'occupation éventuelle de l'Albanie.

Le Pape sortira jeudi en dehors du Vatican. Les négociations pontificales avec le roi Humbert se poursuivent avec des dispositions très-amicales.

ITALIE. — Les journaux italiens nous entretiennent depuis quelque temps des manifestations organisées sur tous les points de l'Italie pour demander la « délivrance » des provinces que réclame l'appétit unitaire. Cette agitation qui se fait au nom de l'*Italia irredenta* (l'Italie non rattachée) doit fixer l'attention. La *Gazette de Livourne* nous apprend que le 4 juillet, au milieu d'une représentation théâtrale, un drapeau tricolore fut déployé dans une loge et qu'aussitôt retentirent de chaleureux applaudissements avec les cris de *Vive Trente! Vive Trieste!* Un certain Michel Taucci prononça alors un discours où nous relevons les passages suivants:

« Une désillusion inattendue a trompé nos espérances, les espérances de tous les patriotes qui croyaient avoir utilement confié l'honneur du pays au ministère qui gouverne. »

« Le Tyrol italien et l'Istrie sont condamnés par le Congrès de Berlin à un perpétuel esclavage. L'Autriche, qui s'agrandit en Orient, ne lâchera pas la proie qu'elle tient toujours en Italie. »

« Le gouvernement italien n'a pas trouvé une seule parole pour protester. »

« Le peuple qui a combattu, et qui attend encore le signal de la bataille pour accomplir son vœu, ne peut se taire devant les humiliations que l'on fait subir à la patrie. Deux provinces italiennes sont encore esclaves, et ces provinces nous font entendre le cri de leur douleur: »

« Vive Trente! »

« Vive Trieste! »

Le major Sgarallino prit ensuite la parole pour « maudire la tyrannie qui tient ces provinces en esclavage ».

Les deux discours furent suivis de bruyants applaudissements, et la démonstration prit fin aux cris de: *Vive l'Italie!* L'orchestre y fit écho en jouant l'hymne de Garibaldi.

Nous signalons ces faits, parce qu'ils indiquent un programme d'agitation qui a toujours fait partie de la politique subalpine, et qui, dans l'état actuel, peut devenir menaçant pour la monarchie italienne.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

### COURSES DE SAUMUR.

25 ET 27 AOUT 1878.

Hippodrome de Varrains et Chacé.

Premier jour de courses. — Dimanche 25 août.

1<sup>o</sup> PRIX DES HARAS (gentlemen-riders): 2,000 fr., donnés par l'administration des Haras, pour chevaux de trois ans et au-dessus, nés et élevés en France. — Entrées: 50 fr., moitié forfait, s'il est déclaré. La moitié des entrées au second, après que le troisième aura retiré la sienne. — Poids: 3 ans, 67 kil.; 4 ans, 74 kil. 1/2; 5 ans et au-dessus, 76 kil. — Tout cheval ayant gagné en une ou plusieurs courses une somme de 5,000 fr., portera 2 kil. de surcharge; une somme de 10,000 fr., 4 kil.; une somme de 20,000 fr., 7 kil. — Les chevaux nés dans les anciennes circonscriptions de l'Ouest ou du Midi, et y ayant résidé jusqu'au moment de la course, recevront 3 kil. de décharge. — Distance: 2,000 mètres environ.

Engagements le mardi 30 juillet, avant 4 heures du soir. — Déclaration de forfait le jeudi 8 août, avant 4 heures du soir.

2<sup>o</sup> COURSE PLAT (militaire): Un objet d'art offert par la Société des courses, à MM. les Officiers de

l'École de cavalerie montant des juments de pur sang. — Distance : 2,000 mètres environ.  
3<sup>e</sup> PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT (3<sup>e</sup> série) : 3,000 fr., offerts par la Société d'encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France, pour chevaux de 3 ans et au-dessus, n'ayant jamais, jusqu'au moment de la course, gagné une course en Angleterre, un handicap de 10,000 fr., un des prix de série donnés par la Société dans les départements, ni une course à Paris ou à Chantilly. — Entrée : 50 fr. La moitié des entrées au second. — Distance : 2,000 mètres environ. — Poids : 3 ans, 54 kil.; 4 ans, 62 kil.; 5 ans, 64 kil.; 6 ans et au-dessus, 65 kil. 1/2.  
Engagements jusqu'au mardi 13 août, avant 4 heures du soir.

4<sup>e</sup> COURSE DE HAIES (militaire) : Un objet d'art offert, par la Société des courses, à MM. les Officiers de l'École de cavalerie montant des chevaux de manège. — Distance : 2,000 mètres environ et 4 haies.

5<sup>e</sup> STEEPLE-CHASE (militaire) : Un objet d'art offert, par la Société des courses, à MM. les Officiers de l'École de cavalerie montant des chevaux de manège. — Poids commun : 72 kil. — Tout cheval ayant gagné une fois cette course prendra 3 kil. de surcharge, plusieurs fois, 5 kil. — Distance : 3,000 mètres et 12 obstacles environ.

6<sup>e</sup> PRIX DU CHEMIN DE FER (steeple-chase à réclamer) : 1,200 fr., dont 500 fr. offerts par la Compagnie du chemin de fer d'Orléans, et 700 fr. par la Société des courses, 1,000 fr. et les entrées au premier, 200 fr. au second, pour tous chevaux à réclamer pour 5,000 fr. — Entrée : 50 fr. — Poids : 4 ans, 71 kil.; 5 ans, 78 kil.; 6 ans et au-dessus, 80 kil. Le cheval qui sera mis à réclamer pour 5,000 fr. recevra 6 kil. de décharge; pour 2,000 fr., 9 kil. En outre, les demi-sang recevront 4 kil. et les gentlemen, 3 kil. — Distance : 4,000 mètres et 20 obstacles environ.  
Engagements jusqu'au mardi 13 août, avant midi.

Lundi 26 août.

## GRAND CARROUSEL MILITAIRE

Donné par l'École de cavalerie.

Deuxième jour de courses. — Mardi 27 août.

1<sup>e</sup> COURSE PLATE (militaire) : Un objet d'art offert, par la Société des courses, à MM. les Officiers de l'École de cavalerie montant des juments de pur sang. — Distance : 2,000 mètres environ.

2<sup>e</sup> PRIX DE SAUMUR (handicap) : 3,000 fr., dont 2,000 fr. donnés par la ville de Saumur et 1,000 francs par la Société des courses, pour chevaux de 3 ans et au-dessus, nés et élevés en France. — Entrée : 100 fr., moitié forfait, s'il est déclaré. — La moitié des entrées au second, après que le troisième aura retiré la sienne. Tout gagnant, après la publication des poids, portera 2 kil. de surcharge. — Distance : 2,200 mètres environ.

Engagements le mardi 30 juillet, avant 4 heures du soir. — Publication des poids le jeudi 8 août, à midi. — Déclaration de forfait le vendredi 16, avant 4 heures du soir.

3<sup>e</sup> COURSE DE HAIES (militaire) : Un objet d'art offert, par la Société des courses, à MM. les Officiers de l'École de cavalerie montant des chevaux de manège. — Distance : 2,000 mètres environ et 4 haies.

4<sup>e</sup> HUNT AND MILITARY STEEPLE-CHASE : 500 fr., offerts par la Société des courses, pour chevaux de chasse et de promenade et pour tous chevaux à réclamer pour 2,500 fr. — Poids commun : 68 kil. — Les chevaux de pur sang prendront 5 kil. de surcharge. — Entrée : 50 fr. au premier. — Distance : 3,000 mètres et 12 obstacles environ.

Engagements chez M. Proust, rue de Bordeaux, à Saumur, jusqu'au jeudi 22 août, à midi.

5<sup>e</sup> STEEPLE-CHASE MILITAIRE : Un objet d'art offert, par la Société des courses, à MM. les Officiers de l'École de cavalerie montant des chevaux de manège. — Poids commun : 72 kil. Tout cheval ayant déjà gagné une fois cette course prendra 3 kil. de surcharge, plusieurs fois, 5 kil. Le gagnant du premier jour prendra 3 kil. — Distance : 3,000 mètres et 12 obstacles environ.

6<sup>e</sup> PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL (steeple-chase, handicap) : 2,000 fr., dont 1,200 fr. offerts par le Conseil général de Maine-et-Loire, et 800 fr. par la Société des courses, pour tous chevaux. — Entrée : 100 fr., moitié forfait, s'il est déclaré. La moitié des entrées au second, après que le troisième aura retiré la sienne. Tout gagnant, après la publication des poids, prendra 3 kil. de surcharge. Les gentlemen recevront 3 kil. de décharge. — Distance : 4,000 mètres et 20 obstacles environ.  
Engagements jusqu'au mardi 13 août, avant

midi. — Publication des poids le vendredi 16 août, à midi. — Déclaration de forfait le jeudi 22 août, avant midi.

Conditions générales. — Les courses de Saumur sont régies par le Code de la Société d'encouragement et le Code de la Société des steeple-chase.

Les engagements pour les courses plates devront être adressés au secrétariat de la Société d'encouragement, rue Scribe, 1 bis, à Paris; ceux pour les courses d'obstacles, au secrétariat de la Société des steeple-chase (excepté pour le Hunt Military), 4, place de la Concorde.

Les engagements devront être accompagnés du signalement des chevaux et des couleurs du propriétaire.

Saumur, le 1<sup>er</sup> juin 1878.

Les Commissaires,

E. PIÉTU, V<sup>o</sup> DE PIOLANT, G. LE BRECQ.

Approuvé :

Le ministre de l'Agriculture et du Commerce,  
TRISSERENC DE BORD.

COMMISSION ADMINISTRATIVE.

MM. le Préfet de Maine-et-Loire, le Général commandant l'École de cavalerie, le Sous-Préfet de Saumur, le Maire de Saumur, présidents honoraires.

MM. Gustave Le Brecq, président; E. Proust, secrétaire-trésorier; V. Ducamp, Picherit-Château, J. Mulot, P. Bréchnac, G. Guinebert, C. Raguideau, G. Piette, architecte; E. Piétu, écuyer en chef, vice-président; V<sup>o</sup> de Piolant, capitaine-écuyer; de Lur Saluces, lieutenant-sous-écuyer; d'Olliamson, lieutenant d'instruction; Belz, lieutenant d'artillerie; de Broglie, sous-lieutenant d'artillerie.

TRAIN DE PLAISIR POUR PARIS.

Nous avons dit qu'un train de plaisir serait fait, le samedi 20 juillet, à partir de la station de Chacé-Varrains, pour permettre au public d'aller visiter l'Exposition universelle.

Ce train partira de Chacé-Varrains le samedi 20 juillet, à 7 heures 49 du soir. — Arrivée à Paris le dimanche 24 juillet, à 8 heures 52 du matin.

Pour le retour : départ de Paris le lundi 29 juillet, à 10 heures 25 du soir; arrivée à Tours le mardi 30, à 4 heures 35 du matin.

Le retour des voyageurs du train de plaisir jusqu'à Chacé-Varrains sera fait par les trains réguliers n<sup>os</sup> 3 et 32, arrivant à Varrains à 9 heures 28 du matin.

Prix des places, aller et retour, de Chacé-Varrains à Paris : 2<sup>e</sup> classe, 27 fr. 50; 3<sup>e</sup> classe, 19 fr. 50.

Les billets aller et retour sont délivrés depuis le 8 juillet. La délivrance de ces billets pourra cesser à partir du 16.

LONGUÉ.

Le dimanche 30 juin, au matin, M. Etienne Jousselin, âgé de 72 ans, domicilié à Longué, s'est noyé au lieu dit le Bas-de-la-Butte-du-Marais. On a retrouvé son cadavre dans un fossé profond d'environ un mètre.

Depuis plusieurs années, ce vieillard ne jouissait pas, dit-on, de la plénitude de ses facultés intellectuelles.

TOURS.

Dimanche prochain, à 4 heures du soir, le capitaine Boyton procédera, à Tours, sur le canal, à des expériences nautiques.

LOCHES.

Voici le programme des fêtes qui auront lieu à Loches dimanche 14 et lundi 15 juillet, pour l'inauguration du chemin de fer de Tours à Loches :

Dimanche 14 juillet. — A l'aube, salve d'artillerie; à 8 heures, à l'Hôtel-de-Ville, distribution de secours aux indigents; réception des fanfares.

Jeux avec primes. — Sur le grand Mail : à midi, jeu des ciseaux; à midi 1/2, la poêle du diable; à 1 heure, jeu de la bouteille.

Sur le petit Mail : à 1 heure 1/2, course au baquet; à 2 heures, course aux canards; à 2 heures 1/2, mât de beaupré; à 3 heures, arrivée du train d'honneur.

Grand festival par les fanfares réunies.

Place du Palais-de-Justice : à 4 heures, mât de cocagne; à 5 heures, morceaux exécutés par les fanfares; jeux forains; à 7 heures, danses publiques; feu d'artifice; illuminations, embrasement des édifices publics; éclairage électrique.

Lundi 15 juillet. — Sur le petit Mail : à 1 heure, jeu du baquet; à 2 heures, joute à la lance.

Place du Palais-de-Justice : à 6 heures, distribution des récompenses du Tir de la Touraine.

Sur le grand Mail : à midi, course en sacs; à 3 heures, jeu du tourniquet; à 4 heures, course aux ânes; à 8 heures, concert au théâtre.

Le samedi 13 juillet, à 8 heures, une salve d'artillerie annoncera la fête; à 9 heures, retraite aux flambeaux par les fanfares de Loches et de Beaulieu réunies.

A ce sujet, nous lisons dans le Figaro :

« C'est M. Teisserenc de Bort qui viendra présider l'inauguration du chemin de fer de Tours à Loches. Comme nous l'avons dit, la date choisie est le 14 juillet, anniversaire de la prise de la Bastille. Banquet le matin à Tours. Autre banquet le soir à Loches. Le député de l'arrondissement est chargé d'organiser les fêtes pendant lesquelles on mariera publiquement plusieurs jeunes filles déjà couronnées rosiers. Feux de bengale, d'artifice, bals publics de jour et de nuit, embrasement des ruines du château, etc. »

Nous lisons dans l'Echo de la Mayenne, de Laval :

« Une affreuse nouvelle circulait en ville ce matin. On rapportait d'une manière certaine qu'un incendie s'était déclaré hier soir, vers huit heures, au presbytère de Châlons, et que le vénérable curé, vieillard de 78 ans, avait été trouvé carbonisé.

« Nous avons pu contrôler l'exactitude de ces bruits, et ils sont malheureusement exacts.

« M. le curé a été brûlé vif.

« Les dégâts sont évalués à 1,200 fr. »

## Faits divers.

On vient d'installer, au Jardin d'acclimatation, un rucher qui réunira, avant peu, les variétés d'abeilles les plus estimées. A côté de l'abeille indigène, on voit, dès maintenant, l'abeille italienne et l'abeille cyprine. Ces diverses variétés sont logées dans des ruches de toutes sortes. La vieille ruche paysanne, formée d'un panier, et la ruche en paille, dite à calotte, représentent les vieux systèmes. Les ruches à rayons mobiles font connaître les perfectionnements les plus ingénieux. Dans celles-ci, les rayons sont absolument indépendants les uns des autres, de telle sorte que l'opérateur peut effectuer toutes les manipulations possibles sans effaroucher les abeilles et sans troubler leur travail.

Un des attraits du nouveau rucher, c'est la ruche d'observation aux parois transparentes, dans laquelle on peut suivre à toute heure le travail des insectes. Au pied du rucher, on a réuni tout le petit matériel servant à l'exploitation du miel, et, en particulier, une turbine pour l'extraction, puis un appareil à vapeur pour la fonte de la cire.

Une statistique récente, publiée par les soins du ministère de l'Agriculture et du Commerce, fournit des chiffres très-intéressants sur le nombre des membres du corps médical en France, à la date de 1876.

Il existait à cette époque 10,743 docteurs et 3,633 officiers de santé en France.

Le département de la Seine seul figure dans ces chiffres pour 1,524 docteurs, soit un pour 1,693 habitants, et 162 officiers de santé, soit un pour 14,381 habitants.

Le nombre des pharmaciens en France était de 6,232, celui des sages-femmes de 12,847 et celui des herboristes de 983.

Le département de la Seine possédait à lui seul 845 pharmaciens, 1,103 sages-femmes et 729 herboristes.

Ces chiffres, qui ont bien leur éloquence, se sont sensiblement élevés depuis deux ans.

Nous lisons dans le Progrès de l'Est qu'une femme, dont le mari est cordonnier, vient de mourir à Malzéville, en mettant au monde son vingtième enfant; elle avait quarante-quatre ans.

De cette nombreuse famille, dix membres ont survécu. Avant d'habiter Malzéville, elle était fixée à Nancy, rue de la Source, dans une maison où l'on compte aujourd'hui 32 enfants.

Le Messager de Toulouse a reçu de Foix une lettre qui contient des renseignements intéressants sur une bande de brigands espagnols qui s'est présentée sur la frontière de l'Ariège :

« Les brigands espagnols font toujours des prouesses... On a raconté, l'autre jour, comment ils avaient arrêté un train de voyageurs sur la ligne de Barcelone. Voici maintenant ce qui vient de se passer à quelques pas de la frontière française :

» Thor est un petit village de Catalogne, entre Aréo et le val d'Andorre, et qui communique avec l'Ariège par le port d'Auzat.

» Le dimanche de la Fête-Dieu, 29 juin dernier, toute la population était à la messe, lorsque onze brigands, armés de revolvers et de poignards, envahirent le village. Cinq d'entre eux sont apostés dans les divers quartiers; les autres vont directement à l'église. Quatre gardiens sont mis à l'entrée, avec ordre de ne laisser sortir personne, et les deux chefs de la bande entrent résolument au milieu des fidèles effarés. Ils somment le curé d'interrompre l'office et de les suivre au presbytère. Après l'avoir dépouillé de son argent et de tous ses objets précieux, ils le conduisent respectueusement à l'autel.

» Ils font sortir de la même manière les principaux habitants, les uns après les autres, et les allègent à domicile de tout butin facile à emporter. Puis, ils les ramènent à l'église, où ils sont soigneusement gardés.

» Le nommé Chanso, le plus riche de tous, est réservé pour le dernier. Non-seulement les brigands pillent sa maison, mais encore ils l'emmènent, comme otage, dans les bois voisins avec son domestique.

» Le soir venu, ils renvoient le domestique au village, avec sommation aux parents de Chanso de leur apporter 250 quadruples (20,000 francs), s'ils tiennent à sa délivrance et à sa vie.

» Mais, dans l'intervalle, toutes les communes voisines s'étaient armées. Les habitants, ayant à leur tête quelques agents de la force publique, traquèrent les brigands dans la forêt et purent en arrêter trois. Les autres durent se disperser, et on suppose qu'ils ont passé la frontière française. On assure même que quelques-uns sont entrés dans l'Ariège, où les autorités doivent faire bonne garde.

JEAN DE FOIX.

## Dernières Nouvelles.

Berlin, 40 juillet.

La seule concession que la France a demandée au Congrès a échoué; il a repoussé la demande que les revenus de la Porte fussent administrés par une commission anglo-française. La nouvelle que l'amiral anglais a déjà occupé l'île de Chypre a vivement irrité le monde politique et la presse. On craint une autre surprise de lord Beaconsfield, relativement à l'île de Crète. Batoum vient d'être déclaré port commercialement libre. La porte ou passe de Trajan, ainsi que le défilé d'Ichtiman, sont restés entre les mains des Turcs, et ces passes feront partie de la Roumélie orientale.

(Tablettes d'un Spectateur.)

Musée des Familles et Modes Vraies. (Voir aux annonces.)

**SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS**  
rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

## REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIERE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, sigrurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dé-

périement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur stercorale en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse, 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalés-cière du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :  
N° 48,816 : Certificat du célèbre docteur RUDOLPH WURZER. Cette légère et agréable farine est le meilleur absorbant; à la fois nourrissante et restaurative, elle remplace admirablement toute

médecine en beaucoup de maladies. Elle est de grande utilité, surtout dans les diabètes, les constipations opiniâtres et habituelles, ainsi que dans les diarrhées, les affections des reins et de la vessie, la gravelle, les irritations inflammatoires et crampes dans l'urètre, les rétrécissements et les hémorroïdes, ainsi que dans les maladies des poumons et des bronches, la toux et la consommation. — Docteur RUD. WURZER. Membre de plusieurs sociétés scientifiques, Bonn. — N° 73,632 : 25, rue des Boulangers, Mulhouse, 2 février 1870. — Ayant fait usage pendant cinq mois de la Revalés-cière, je me trouve guéri d'une maladie chronique du foie qui me tourmentait depuis bientôt quinze ans. — N.-J. CHARLIER.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les *Biscuits de Revalés-cière*, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La *Revalés-cière* chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de

poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicière; LEVÊQUE, négociant, rue Plantagenet; BRÉHAULT-DELAGRÈRE. — Baugé, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupreau, M<sup>lle</sup> BELLIER, épicière. — Cholet, VANDANGRON-BUREAU, 63, place Rouge; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMÉTY, confiseur; EMILIE RICHARD, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY & Co, LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

**LES FRÈRES MAHON**, médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel l'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

**CHEMIN DE FER DE POITIERS**

Service d'été, 24 juin 1878

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 25 m. matin.	11 — 20 —	10 h. 30 m. matin.	4 — 30 — soir.
1 — 30 — soir.	7 — 40 —	9 — 7 —	11 — 41 —

Les jours de marchés et de foires à Saumur, part un train de Saumur pour Montreuil à 5 h. 45 du soir.

Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.	10 — 45 —	9 h. 40 m. matin.	3 — 10 — soir.
12 — 45 — soir.	6 — 15 —	7 — 39 —	11 — 20 —

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 10 JUILLET 1878.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 1/2 %			76 55	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.			840	Canal de Suez			767 40
4 1/2 %			107 50	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.			677 50	Crédit Mobilier esp.			775
5 %			115 35	Crédit Mobilier			193 75	Société autrichienne			505
Obligations du Trésor, t. payé.			510	Crédit foncier d'Autriche			572 50	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857			305	Charentes, 500 fr. t. p.			75	Orléans			352
Ville de Paris, oblig. 1855-1860			520	Est			686 25	Paris-Lyon-Méditerranée			350 50
1865, 4 1/2 %			527	Paris-Lyon-Méditerranée			1080	Est			347 25
1869, 3 %			418	Midi			832 50	Nord			357
1871, 3 %			403	Orléans			1170	Ouest			349 25
1875, 4 %			515	Ouest			760	Charentes			375
1876, 4 %			514	Vendée, 500 fr. t. p.			1365	Vendée			580
Banque de France			3110	Compagnie parisienne du Gaz			528 75	Canal de Suez			
Comptoir d'escomptes			760	C. gén. Transatlantique							
Crédit agricole, 200 f. p.			507 50								
Crédit Foncier colonial, 300 fr.			360								

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR**

(Service d'été, 13 mai)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

8 heures 8 minutes du matin, express-poste.	9 — 15 —	10 — 25 —	11 — 35 —
6 — 45 —	7 — 15 —	8 — 25 —	9 — 35 —
10 — 37 —			

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

8 heures 20 minutes du matin, direct-mixte.	9 — 40 —	10 — 50 —	11 — 10 —
6 — 30 —	7 — 40 —	8 — 50 —	9 — 10 —
10 — 38 —			

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE OU A LOUER**

Pour le 24 juin 1878, LA MAISON DE MAITRE DE PLAISANCE

Commune de Villebriant, à 3 kilomètres de Saumur. Avec cour, servitudes et grand jardin. S'adresser à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire.

**A VENDRE**

Une maison et ses servitudes, cellier, four, grange, remise, écuries et terres attenantes; le tout, contenant 30 ares, est situé à Panvigne, près Villebriant, aux abords de la Loire. Soixante-deux ares 84 centiares de pré et 31 ares 84 centiares de terre, même commune.

Le tout est actuellement affermé au sieur Ribot-Maurier. Entrée en jouissance à la Toussaint prochaine. Pour les renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur, ou à M. BERSOULLE-VINETTE, à Saumur.

Etude de M<sup>e</sup> TAHET, notaire à Vihiers.

**A CÉDER**

Pour entrer en jouissance de suite, UN FONDS DE COMMERCE D'ÉPICERIE ET DE MERCERIE Bien achalandé, situé à Vihiers. S'adresser audit notaire. (336)

ON DEMANDE A ACHETER, pour entrer en jouissance de suite ou dans un court délai, UN FONDS DE COMMERCE Debit de Boissons, Epicerie, Mercerie ou Graineterie. S'adresser au bureau du journal. (337)

**CHANGEMENT DE DOMICILE.**

**M. RIELLANT** DENTISTE, Place de la Blange, n° 4.



**A VENDRE**

VINGT PETITS CHEVAUX CORSES

PREMIER CHOIX.

Ils seront exposés, les 12 et 13 courant, chez M. DEHON, au Champ-de-Foire. (334)

**A AFFERMER**

Pour entrer en jouissance à la Toussaint 1878,

**UNE MAISON**

Avec Servitudes et Jardin y attaché. Situés au bourg de Saint-Lambert. S'adresser à M. FONTAINE-FLEURY, à la Boire-Salée. (321)

**LA VENTE A LA CRIÉE**

Est transférée

Rue du Petit-Maure, n° 6.

**ÉTABLISSEMENT DE PLÂTRERIE**

Rue Dacier, n° 47.

**L. POISSON**

Contre-Maitre de la Maison Sartoris pendant dix-huit ans,

A l'honneur de prévenir la clientèle de cette maison qu'il vient de prendre la suite d'affaires de M. Sartoris et qu'il se chargera de tous les travaux en plâtrerie que l'on voudra bien lui confier.

PRIX MODÉRÉS.

S'adresser toujours MAISON SARTORIS, rue Dacier, près de l'Hôtel de la Poste et du Télégraphe. (326)

**EXPOSITION UNIVERSELLE**

Voyage gratuit à Paris.

(Aller et retour en toutes classes). ADMINISTRATION Place du Marché-Saint-Honoré, 18, à Paris.

L'Administration se charge, en outre, de retenir à l'avance des chambres ou appartements meublés, dans tous les hôtels, moyennant 5 francs seulement d'honoraires par chaque chambre retenue.

Pour recevoir franco la notice détaillée, envoyer franco 2 timbres-poste de 15 centimes, au Directeur des Voyages gratuits, place du Marché-Saint-Honoré, 18, à Paris.

UNE PERSONNE se propose pour donner des leçons de dessin, pastel et peinture sur soie, chez elle ou à domicile. S'adresser au bureau du journal.

**MUSÉE DES FAMILLES**

Une livraison par mois, avec douze magnifiques gravures : un splendide volume par an. *Nouvelles, Histoire, Science, Voyages, Beaux-Arts, Religion, Actualité, Morale irréprochable.* Texte par A. Genevay, H. de la Blanchère, Berthoin, Comte, Victor Perceval, Deslys, R. de Navery, Verne, etc. — Illustrations par A. de Bar, Bertall, Doré, Foulquier, Gavarni, Johannot, Lix, Morin, Viègne, G. Gilbert, etc. — COLLECTION : les 30 premiers volumes, 4 fr. chacun; les volumes suivants, 3 fr. 42, 6 fr., et 7,50 franco. Les volumes 43 et 44, 7 fr. et 8 fr. 50, franco.

Envoi d'un numéro spécimen contre 50 centimes en timbres-poste.

Complément facultatif du MUSÉE.

**MODES VRAIES**

TRAVAIL EN FAMILLE

Le seul journal qui donne aujourd'hui des explications de petits ouvrages et travaux à l'aiguille. Patrons, Modèles, Broderie, Crochet, Tapisserie, Tricot, Ouvrages nouveaux, Musique, Chiffres des abonnées en broderie. Paris, 7 fr. par an. Départements, franco, 8 fr. 50; avec le MUSÉE, 13 fr. et 16 fr., franco.

Bureaux : rue Saint-Roch, 29. 45<sup>e</sup> Année — 1878.

ABONNEMENT ANNUEL COMMENÇANT EN JANVIER.

MUSÉE SEUL :

Paris ..... 7 fr. »  
Départements.... 8 50

MUSÉE et MODES réunis :

Paris ..... 13 fr. »  
Départements.... 16 »

(Envoyer un bon de poste ou un mandat sur Paris.)

**GRAND SKATING-RINK**

130, Faubourg Saint-Honoré, 130, Paris.

Le plus élégant de la Capitale, rink unique en marbre blanc de Carrare. Salons confortables, buffet spacieux, bar américain, consommations de premier choix.

Réunion de famille. High life. Séances de patinage tous les jours, de 9 heures à 11 h. 1/2; de 2 heures à 6 h., et de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2.

Courses et jeux inédits réglés par les premiers professeurs, parodies, pantomimes, clowns, orchestre brillant, dirigé par Baggers.

18, Rue Beaurepaire, à Saumur.  
**L. LE BRAS, BANQUIER**  
Maison à Paris, 18, rue Richelieu.

Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 100 francs, sans bordereau ni classement. Ordres de Bourse, 4 fr. 25 par 1,000 francs. Renseignements gratuits sur toutes les valeurs cotées ou non cotées.

**MANUFACTURE DE PIANOS et ORGUES LÉPICIER, successeur de GILLET**

Rue des Arènes, 18, à ANGERS.

Dix Médailles à Paris, Bordeaux, etc., etc. PREMIER PRIX : EXPOSITION 1877.

Très-grand choix de Pianos de sa fabrication, ainsi que des maisons Pleyel, Erard, Hertz neveu, etc., dont M. LÉPICIER est le représentant à Angers.

GRAND CHOIX D'ORGUES-HARMONIUMS.

En vente chez tous les libraires : **LES CHRONIQUES SAUMUROISES** Par M. PAUL RATOUIS. — 1 volume in-12. **ÉTUDES HISTORIQUES SUR L'HOTEL-DIEU**

ET LES ÉTABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR Par le même auteur.

Pour paraître prochainement : **LES ORIGINES DE L'ACADÉMIE D'ÉQUITATION CIVILE** ET **DE L'ÉCOLE D'ÉQUITATION MILITAIRE** DE LA VILLE DE SAUMUR (1593 à 1830) Par le même.

En vente, à Saumur, chez tous les Libraires.

**L'ILIADÉ ET L'ODYSSÉE** D'HOMÈRE

MISES A LA PORTÉE DE TOUT LE MONDE Par F. DABURON, ancien magistrat.

L'Iliade est suivie du récit de la chute de Troie, par Virgile (2<sup>e</sup> livre de l'Énéide).

Un volume, l'Iliade : 3 fr. — Un volume, l'Odyssée : 2 fr. 50 c. Les deux volumes ensemble : 5 fr.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.

LE MAIRE,

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet. Hôtel-de-Ville de Saumur, le